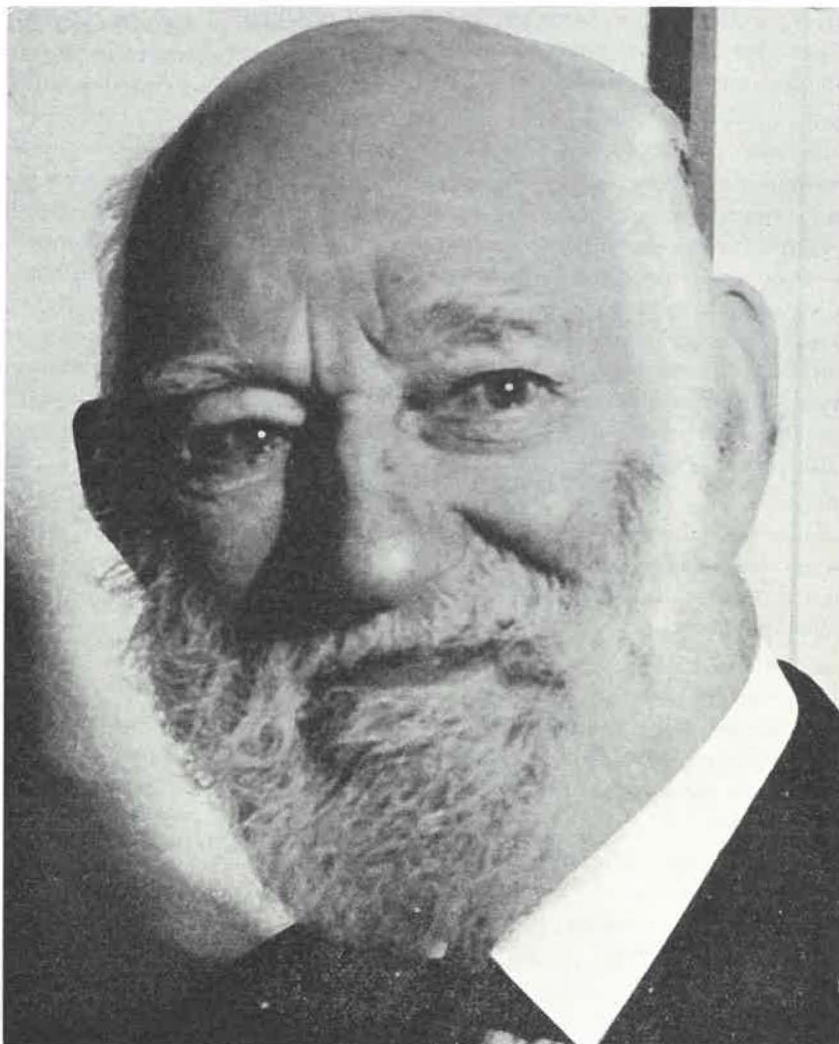


MANIFESTATION D'HOMMAGE ET DE RECONNAISSANCE ENVERS LE PROFESSEUR LUCIEN DENOËL



Le samedi 10 décembre 1955, dans la salle de l'A.I.Lg., trois cents anciens élèves du Professeur Lucien DENOËL se sont réunis pour témoigner leur reconnaissance et leur attachement à l'éminent Jubilaire, entouré de ses enfants. La manifestation s'est déroulée dans une atmosphère émouvante et enthousiaste.

Des allocutions furent prononcées, au nom du Corps des Mines, par M. A. MEYERS, Directeur Général des Mines, au nom de l'Industrie charbonnière, par M. L. DEHASSE, Président de l'Association Houillère du Couchant de Mons, au nom de l'Université, par M. A. SCHLAG, Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées.

Le Jubilaire répondit avec émotion, exprimant dans un discours d'une grande élévation de pensée des idées qui méritent d'être méditées et répandues.

M. DEHASSE, au cours de son allocution, annonça la création du « Prix Lucien DENOËL », destiné à récompenser l'auteur d'un travail en rapport avec les matières enseignées par le Jubilaire, témoignant d'un véritable esprit scientifique et comportant une part importante d'originalité.

ALLOCUTION DE M. A. MEYERS,

Directeur Général des Mines.

J'ai été très honoré quand le Comité organisateur de cette manifestation m'a demandé, comme Directeur Général des Mines et comme ancien élève de M. le Professeur Denoël, de faire partie dudit Comité et de prendre la parole aujourd'hui, comme représentant du Corps des Mines.

C'est avec émotion que je m'adresse à cette assemblée nombreuse des anciens élèves de M. Denoël car, en ce moment, nos souvenirs de jeunesse affluent et nous nous revoyons autour de lui, après le cours d'exploitation des mines, discutant avec confiance l'un ou l'autre point de son exposé. Nous nous voyons surtout, sortant de la salle d'examen, le visage hâve et défait, et j'avoue que si, en ce moment, on nous avait dit que 40 ans plus tard nous serions réunis autour de M. Denoël pour le fêter et pour lui exprimer notre admiration, nous aurions été plutôt sceptiques.

Et c'est pourquoi cette assemblée est impressionnante, car elle démontre qu'une des plus belles vertus humaines, la reconnaissance, reste en honneur parmi tous ceux qui ont connu M. Denoël et ont profité de son enseignement.

Il m'appartient spécialement d'exprimer la reconnaissance du pays pour les services éminents que M. le Professeur Denoël lui a rendus, comme Ingénieur du Corps des Mines. Mon collègue, M. Dehasse, vous entretiendra de son action sur le développement de l'industrie.

Je vous ai parlé des services éminents de M. Denoël ; mais il est évident que, pour rendre de grands services, il faut avoir de grandes valeurs.

Il ne suffit pas en effet de naître bien doué pour devenir un savant, il faut développer ses dons naturels. La formation intellectuelle de M. Denoël est à ce point de vue bien intéressante à rappeler.

Né à Verviers en juillet 1870, après de rapides et fructueuses études primaires et moyennes chez les frères des écoles chrétiennes, études surveillées par un père vigilant et très cultivé, qui l'initia lui-même aux langues anciennes, il entra au collège directement en 3^{me}, en syntaxe comme on disait autrefois, et, ayant terminé très jeune la rhétorique, il fut envoyé pour faire sa classe de mathématique spéciale à Carlsbourg.

A l'Institut de Carlsbourg, outre les mathématiques, il complétait ses connaissances en langues modernes (l'allemand, l'anglais, l'italien et même l'espagnol) et, pour étudier la philosophie, il profitait de ses dimanches.

Avec une telle formation, il était bien préparé pour suivre les cours de notre Université et, en particulier, de notre Ecole des Mines si réputée.

De brillants et dévoués professeurs illustraient alors l'école : Neuberg, Falie, Spring, Lepaige, De Walque, Habets.

M. Denoël se montrera digne de cet enseignement et son classement de sortie dans les premiers rangs, durant les trois dernières années, lui ouvre directement la carrière du Corps des Mines.

Comme vous le savez, Messieurs, le Corps des Mines a pour mission, en premier lieu, de veiller à la sécurité et à la salubrité des mines ; mais il doit aussi contribuer à la prospérité des exploitations en aidant, parfois en conseillant, les exploitants dans la lourde tâche qui leur incombe. L'Administration des Mines participe ainsi à l'élaboration des lois et des règlements qui intéressent les industries soumises à la loi de 1810.

A l'époque où M. Denoël sortit de l'Université, le Corps des Mines avait un lustre particulier ; nombreux étaient les appelés, peu étaient élus. M. Denoël était digne d'entrer dans ce grand Corps.

Il débuta à Mons, en décembre 1892, dans le service des mines du premier arrondissement. Il fit ainsi ses premières armes dans un bassin d'exploitation particulièrement difficile et tristement célèbre par le souvenir de grandes catastrophes. La question « prévention des accidents » dut être, dès lors, la préoccupation principale du jeune ingénieur. C'est pourquoi il s'attacha à étudier les causes des explosions de grisou, la nature et la qualité des explosifs, ainsi que la sécurité des lampes. Mais ces questions ne suffisaient pas à assurer la prévention des accidents, il fallut aussi éduquer le personnel. Certes, M. Denoël rencontrait dans le bassin de Mons d'excellents ingénieurs et des praticiens expérimentés, et il ne manqua pas de profiter de leur expérience ; mais il s'estima heureux de contribuer à la formation du personnel en enseignant l'exploitation des mines à l'école technique de Boussu.

C'est peut-être là que s'éveilla sa vocation de Professeur. Peut-être, poussé par son désir de savoir, avait-il été frappé par les paroles d'un grand écrivain français : St François de Sales qui, parlant de l'instruction, disait : il y a trois manières d'apprendre, suivre des cours, étudier dans des livres, enseigner, et la meilleure manière est la dernière.

Il fut distingué rapidement par ses supérieurs du Corps des Mines et l'Inspecteur Général, M. Watteyne, l'appela à collaborer avec lui au service des accidents miniers.

C'est à cette époque que s'intensifiaient les recherches sur les explosifs de sécurité. L'emploi

des explosifs était une des principales causes d'accidents dans les mines grisouteuses et de nombreuses recherches étaient faites pour découvrir les moyens d'éviter l'inflammation des mélanges grisouteux par les coups de mine. On s'efforçait de modifier la nature des substances explosives et leurs conditions d'emploi, de manière à faire disparaître autant que possible le danger.

L'on connaît la part importante prise par M. Denoël dans cette question capitale pour la sécu-

étude sur les recherches des propriétés mécaniques de ceux-ci, il contribua à l'accroissement de la sécurité dans la translation du personnel et à la solution la plus économique d'un problème que la profondeur croissante des puits et l'intensité de l'extraction rendaient nécessaires.

Fidèle à sa formation d'Ingénieur au Corps des Mines, M. Denoël attacha au problème d'aérage une attention spéciale ; dans des notes autographiées de son cours, il coordonne la théorie de la



Vue d'une partie de la salle.

rité et ses élèves ont pu apprécier la part qu'il réservait dans son cours à ce chapitre de l'art des mines.

La profondeur de nos sièges d'extraction allait en augmentant et le problème de la translation dans les puits devenait de plus en plus difficile. On devait envisager d'extraire des charges plus fortes à des profondeurs croissantes. Près des trois quarts de nos puits étaient équipés avec des câbles en aloès ; ceux-ci étaient lourds et, malgré l'utilisation de câbles d'égale résistance, ils ne permettaient plus de suivre les exigences de l'extraction.

Parmi les installations de câbles métalliques, les plus fréquentes étaient celles des câbles plats s'enroulant sur bobines. On comptait quelques machines à tambours ou à poulies Koepe. Ce dernier système faisait quelques progrès, notamment à cause de l'équipement électrique des sièges d'extraction. Il importait grandement de mieux connaître les propriétés des câbles métalliques. M. Denoël entreprit une étude expérimentale de ces câbles et présenta en 1905, au Congrès des Mines à Liège, et en 1910, au Congrès International de Düsseldorf, une communication sur cette question importante.

Il fut de ceux qui élaborèrent le règlement de 1910 sur l'emploi des câbles ; de plus, par son

ventilation et, en une matière si délicate, il sut imprégner ses élèves de l'importance de celle-ci.

Les Membres du Comité des Annales des Mines de Belgique sont heureux et fiers de compter M. Denoël parmi ses collaborateurs les plus dévoués et les plus fidèles ; depuis plus de soixante ans il écrit des articles dans notre revue, c'est un record digne de la haute valeur scientifique de ses écrits.

En 1908, M. Denoël quitta le Corps des Mines, comme Ingénieur Principal, pour se consacrer à l'enseignement du cours d'exploitation des mines à l'Université de Liège. Malgré son départ, le Gouvernement fit appel, en 1919, à sa sagesse et à sa science de l'exploitation pour lui demander de faire un rapport sur la répercussion qu'aurait, sur les prix de revient et sur la production de nos charbonnages, la réduction de la durée de travail à 48 heures. Tout en indiquant les moyens de parer aux inconvénients qu'entraînerait cette réduction, son étude remarquable conclut, comme de nos jours, à la nécessité d'une application progressive du régime de manière à permettre la mise en œuvre de moyens préconisés.

Je viens de parcourir rapidement la carrière de M. Denoël au Corps des Mines. Seize ans ont suffi pour que celle-ci soit brillante et fournisse une

riche moisson. Actuellement encore, il est le doyen assidu des Membres du Conseil d'Administration de l'Institut National des Mines à Pâturages, où sa connaissance approfondie de l'art des mines fait autorité.

Il a été un des principaux artisans du développement de la sécurité dans nos mines ; il a formé des générations d'élèves dans l'esprit de « security

first » et est resté un conseiller éclairé pour beaucoup. Il doit être considéré comme un bienfaiteur de toute l'industrie minière. Améliorer la sécurité des mines, c'est servir les mineurs, les exploitants, le pays tout entier.

Pour toutes ces réalisations, mon cher Professeur, mon cher Inspecteur Général des Mines, vos anciens élèves vous disent merci.

ALLOCUTION DE M. L. DEHASSE,

Président de l'Association Houillère du Couchant de Mons.

Je me souviens d'une anecdote qui m'a été contée par un de mes frères, contemporain de notre Jubilaire. L'histoire s'est passée en 1891, année où Lucien Denoël a été proclamé Ingénieur des Mines au titre légal et où, grâce à ses brillantes études, il avait obtenu une bourse de voyage, avant d'être attaché au Corps des Mines.

Avec deux de ses collègues, feu Oscar Desclaye et feu Joseph Dehasse, ils avaient décidé que leur voyage d'étude aurait lieu dans les charbonnages du célèbre bassin de la Ruhr.

Au cours de leur mission, nos trois amis rentrant à la cantine du charbonnage où ils logaient, après une journée de travail bien remplie, furent témoin d'une algarade entre ouvriers mineurs polonais. Sans se préoccuper des conséquences qui pourraient s'ensuivre, Lucien Denoël n'écoutant que son besoin de justice s'élança fougueusement entre les adversaires et avec une vigueur indomptable, protégeant le faible, calma l'ardeur des combattants.

Cette anecdote précise déjà ce que sera le caractère de l'homme qui allait aborder la vie active et faire acte de lutteur infatigable. Intelligence, travail, spontanéité, défense des faibles, dynamisme seront les vertus qui marqueront toute son existence, et qui sont restées inaltérées en ce moment où nous fêtons ses 85 ans.

M. le Directeur général des Mines Meyers vient de vous rappeler la carrière de M. Denoël au sein du Corps des Mines, organisme que je me plais aujourd'hui à saluer avec respect pour le rôle si utile et si parfaitement impartial qui est et reste de tradition dans ses interventions dans la vie de notre industrie charbonnière.

En parallèle avec cette mission, Lucien Denoël prit une part prépondérante dans l'évolution de la technique charbonnière par son influence considérable en qualité de professeur et d'éducateur des futurs Ingénieurs des Mines grâce à sa profonde connaissance du métier, grâce à ses études fouillées, grâce aussi à une vision réellement prophétique du rôle qu'allait y jouer le développement des sources nouvelles d'énergie.

Lorsque l'Ingénieur des Mines Lucien Denoël débuta à Mons en 1892, je n'étais encore à cette époque qu'élève d'Athénée, l'exploitation des mines proprement dite était presque exclusivement manuelle en Belgique ; à peine y avait-il quelques treuils et pompes à air comprimé, elle avait uniquement bénéficié à ce moment, de la première révolution industrielle résultant de l'introduction de la machine à vapeur.



Après son discours, le Président Dehasse va donner l'accolade au Jubilaire.

A ses débuts dans la carrière d'Ingénieur des Mines, il collabora avec deux ingénieurs éminents, MM. Watteyne et Stassart, à l'étude systématique des explosifs de sûreté. Peu de temps après, il fut appelé à l'Université de Liège, à assister feu le Professeur Alfred Habets, en procédant aux répétitions de son cours d'exploitation des mines et, à cette occasion, il put profiter utilement de la vaste érudition de ce maître, auquel la plupart d'entre nous devons une profonde reconnaissance.

Succédant au Professeur Habets, M. Lucien Denoël sut donner à son enseignement l'orientation nécessaire pour préparer ses élèves aux formules techniques nouvelles de l'exploitation des mines.

Doué d'une parfaite possession des principes de l'analyse mathématique, de la mécanique rationnelle et de la thermodynamique, d'une puissance de travail exceptionnelle, d'un esprit d'observation remarquable, grâce aussi à sa connaissance approfondie de l'allemand et de l'anglais qui lui permit de suivre, dans les revues publiées dans ces deux langues, les progrès des engins mécaniques dans les travaux souterrains, grâce surtout à son sens inné d'observation, il sut tirer des conclusions qui constituèrent une source féconde des éléments de son enseignement universitaire.

Il s'attacha tout particulièrement à développer chez ses élèves l'esprit de réflexion et d'observation en vue de mettre en pratique les éléments théoriques enseignés et de tirer de la connaissance des sciences, les moyens de les interpréter utilement afin que, dès leur entrée dans la vie industrielle, ils sachent les utiliser d'une façon judicieuse.

Il savait aussi parfois donner à ses leçons un tour plaisant qui les rendait plus attrayantes.

Dans cette période du début de son enseignement, il entreprit tout spécialement l'étude des câbles d'extraction, non seulement au point de vue de la sécurité, mais dans leur construction en vue de l'approfondissement des puits et de l'augmentation des charges ; il y indiqua l'intérêt que nos industriels pouvaient notamment retirer de l'emploi des câbles ronds dans les machines d'extraction à tambour et à poulie Koepe.

L'année 1909 marque, dans la carrière de M. Denoël et dans son influence sur le développement de notre industrie charbonnière, une étape importante. Le Parlement venait de discuter la loi sur la réduction journalière des heures de travail dans les mines ; il fut chargé d'en étudier l'influence sur la production et le rendement et de rechercher les moyens propres à employer pour parer aux inconvénients qui pourraient en résulter.

Ce rapport, demandé par le Parlement, fut un chef-d'œuvre d'analyse, par son objectivité scientifique. On peut dire que l'auteur a eu une vision parfaite de l'évolution des moyens d'exploitation. Aujourd'hui encore, nous en saisissons tout l'intérêt et en appliquons les principes : concentration des exploitations, mécanisation, électrification, allongement des tailles, importance du coupage des voies, rapidité du transport du personnel des puits au front de taille, utilisation du marteau-pic pour l'abattage, emploi des chaînes à raclettes et des couloirs oscillants pour le transport en taille, utilisation de roulements à billes ou à galets pour

les wagonnets, enfin, développement des moyens mécaniques de remblayage.

Plus tard, le Professeur Denoël étudia et publia une étude qui fut particulièrement appréciée, non seulement en Belgique, mais en Hollande et en Allemagne, sur l'emploi des cuvelages pour le revêtement des puits dans la traversée des terrains aquifères. Il y préconisa notamment, pour les grandes profondeurs, la construction de cuvelage double en acier laminé, avec liaison par armature métallique des deux enveloppes et remplissage de l'intervalle par du béton. Cette solution vient d'être présentée par une grande firme allemande à la dernière exposition d'Essen ; c'est aussi ce principe qui a inspiré la construction du cuvelage double de la mine Emma IV de la Ruhr.

Faut-il aussi vous rappeler le remarquable discours qu'il fit, lors du Congrès de 1947, sur les pressions des terrains ?

Faut-il aussi vous dire qu'à l'âge de 85 ans, il continue à étudier, dans les ouvrages techniques étrangers, les diverses questions qui intéressent notre industrie minière pour les analyser succinctement dans les « Annales des Mines de Belgique » ?

Tout récemment encore, il a exposé, dans la même publication, plusieurs articles relatifs aux dégâts occasionnés à la surface du sol par les exploitations souterraines, et l'analyse qu'il en a faite constitue une mise à jour intéressante de cette question.

Le cours qu'il a développé à l'Université n'a, malheureusement, pas été imprimé et c'est bien regrettable. Il y développe notamment, d'une



Le Président Stein remet à M. Denoël l'ouvrage « De Re Metallica ».

façon remarquable, diverses questions qu'il avait personnellement approfondies telles que l'emploi des explosifs, la ventilation, la préparation mécanique.

Ce regard jeté sur l'œuvre accomplie par notre éminent Professeur émérite Lucien Denoël, témoigne des services qu'il a rendus, non seulement à notre industrie houillère, mais aussi à notre «Alma

Mater » dont il a porté le renom, à travers le monde scientifique, bien au delà de nos frontières.

Cher M. Denoël,

Pour commémorer cette cérémonie jubilaire, les organisateurs ont décidé de créer un « Prix Lucien Denoël » qui sera octroyé à l'auteur d'un travail en rapport avec les matières enseignées par le Jubilaire, témoignant d'un véritable esprit scientifique et comportant une part importante d'originalité.

Cher Professeur,

Voulant vous laisser un modeste souvenir de la manifestation de ce jour, notre Président d'Honneur, M. Stein, vous prie d'accepter deux ouvrages. L'un d'eux est le cours d'exploitation des mines de l'un de vos prédécesseurs : « De Re Metallica » de Georgius Agricola. L'autre est un petit lexique français-allemand. Il vous aidera longtemps encore dans vos travaux et publications scientifiques par lesquels vous continuez à servir l'industrie charbonnière et le renom de notre pays.

ALLOCUTION DE M. A. SCHLAG,

Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège.

Après que M. le Directeur Général Meyers ait félicité M. Denoël au nom de l'Administration des Mines et que M. Dehasse ait souligné les éminents services qu'il a rendus à l'industrie charbonnière, il est tout naturel que l'Université associe sa voix à ce concert de louanges.

M. le Recteur aurait vivement désiré apporter personnellement à M. Denoël l'hommage de l'Université. Il en est, à son très vif regret, empêché et il m'a chargé de le remplacer. C'est avec une grande joie que je m'acquiesce de cette mission.

L'Université peut, en effet, se réjouir plus que n'importe qui des sentiments d'admiration et de gratitude exprimés aujourd'hui à M. Denoël, car la cérémonie à laquelle nous assistons s'est elle-même intitulée « Manifestation d'hommage et de reconnaissance envers le Professeur Lucien Denoël » proclamant implicitement par là que celui-ci était, avant tout, attaché à l'Université.

C'est, en effet, à notre Ecole d'Ingénieurs que M. Denoël a consacré la presque totalité de sa longue carrière.

C'est par un Arrêté Royal du 28 décembre 1897 que — cinq ans après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur — il était chargé de faire, à la Faculté technique de l'Université de Liège, les répétitions du cours d'exploitation des mines en remplacement de M. P. Trassenster, démissionnaire. Par Arrêté Royal du 10 avril 1908, il était détaché du Corps des Mines, avec rang de Professeur ordinaire à la Faculté Technique de Liège et chargé de faire le cours d'exploitation des mines, en remplacement d'Alfred Habets, décédé. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur décrétée par la loi du 21 mai 1929, il fut en plus, par Arrêté royal du 28 septembre 1931, chargé du cours de préparation mécanique des minerais, matière qui, jusqu'alors, faisait partie du cours d'exploitation des mines.

Ainsi durant 34 ans, sans autre interruption que celle due à la fermeture des Universités, pendant

la guerre 1914-1918, M. Denoël a assuré un des enseignements de base de notre Ecole d'ingénieurs. En effet, admis à l'éméritat à partir du 7 juillet 1940, il a été autorisé à continuer son enseignement jusqu'au 30 septembre 1942. Il a ainsi formé une trentaine de promotions d'ingénieurs des mines.

M. Denoël était profondément attaché à son enseignement et il en a marqué chacun des chapitres (explosifs, câbles, ventilation, cuvelage, etc.) d'une vigoureuse note personnelle.

Il lui importait moins de se livrer à de savants calculs théoriques que de dégager les principes des matières enseignées et de les développer ensuite à l'usage des ingénieurs chargés de la production. Il attachait le plus haut prix à ce que ses élèves acquièrent un jugement sain, une faculté de discussion et ce bon sens pratique dont la valeur est proclamée par tous ceux que préoccupe la formation de l'ingénieur.

A dire vrai, ces exigences — toutes naturelles qu'elles paraissent — ne rendaient pas les examens d'exploitation des mines particulièrement faciles. En ce temps comme maintenant, le récipiendaire préférerait exposer plutôt que de juger, de discuter, et de décider surtout s'il s'agissait de le faire à propos d'un problème pratique, souvent avec données numériques ; il faut donc bien avouer que ce n'était pas sans une certaine crainte que nous nous présentions au tableau noir.

Et cependant, malgré le souvenir de certains moments peut-être peu agréables, n'est-il pas frappant de constater maintenant avec quelle unanimité, tous les anciens élèves de M. Denoël, qui ont fait carrière dans les mines, ont répondu à l'appel du Comité organisateur de cette manifestation et se sont réunis ici pour témoigner leur admiration et leur gratitude, n'est-ce pas là le plus bel hommage qui puisse être rendu à un professeur ? N'est-ce pas la reconnaissance de la haute valeur pratique de l'enseignement qu'ils ont reçu ?

Peut-être, attendrait-on du porte-paroles de l'Université qu'il énumère et analyse les nombreuses publications de M. Denoël. Je n'en ferai rien, car à l'échelle de la carrière de M. Denoël, ce ne sont pas ses publications qui comptent le plus, quelle que soit leur valeur. Ce qui compte, ce sont les actions qui ont contribué à faire progresser la technique minière, ce sont les études et les rapports d'envergure sur de grands problèmes ressortissant à l'industrie charbonnière, ce qui compte, ce sont aujourd'hui, les trente générations d'ingénieurs qui acclament leur ancien Professeur.

Cher M. Denoël,

Vos anciens élèves, vos Collègues de l'Administration des Mines, les représentants de l'industrie

charbonnière viennent vous dire leur reconnaissance.

L'Université veut aussi vous assurer qu'elle n'oublie pas les éminents services que vous lui avez rendus. Elle se souvient que vous avez été, pendant un tiers de siècle, le Maître incontesté de son Ecole des Mines et que, par vous-même et par les élèves que vous avez formés, vous avez porté son renom dans toutes les parties du monde. Elle vénère votre nom parmi ceux de ses professeurs les plus éminents et elle souhaite que, longtemps encore, vous jouissiez — dans le travail que vous n'avez jamais abandonné — d'une retraite bien méritée.

ALLOCUTION DE M. L. DENOËL,

Professeur émérite de l'Université de Liège.

Nous vivons une journée réconfortante parce qu'elle célèbre la reconnaissance, la confraternité professionnelle et la foi dans l'avenir de l'ingénieur des mines. Ce m'est un devoir de féliciter les organisateurs de leur heureuse inspiration et vous tous de votre large participation. Vous avez cédé à un généreux élan de confraternité en décidant de rendre un juste hommage et d'attribuer une récompense substantielle aux ingénieurs qui se sont distingués dans la profession par leurs initiatives fécondes et leur ténacité et qui se sont imposé un surcroît de travail non négligeable en mettant à la portée de tous, par la parole et par la plume, les fruits de leur savoir et de leur expérience.

La création de ce prix ne pouvait pas manquer d'être approuvée et encouragée quelle qu'en soit l'enseigne. Vous m'avez fait l'honneur insigne, dont je sens tout le prix, de me prendre comme parrain, et la gracieuseté de mettre cette institution sous le signe de la reconnaissance.

Cet hommage solennel me paraît absolument superflu après tous les témoignages d'estime que vous m'avez prodigués au cours de ma longue carrière, en m'appelant à présider vos assemblées et à participer à vos réjouissances. Ces antécédents m'ont déjà récompensé au delà de mes mérites et ils ont donné au Comité organisateur la conviction qu'en faisant de nouveau appel à vos sentiments de sympathie, ils augmentaient les chances de succès de leur initiative. C'est avec émotion que je constate que leur espoir n'a pas été déçu et ce m'est une grande joie de voir que j'ai pu ainsi apporter une contribution morale à votre œuvre de solidarité.

Vous avez apporté un capital d'un montant impressionnant et je vois dans cette nombreuse

assemblée des visages qui évoquent en moi des souvenirs s'étalant sur une période de plus de 60 ans. Je lis à vos fronts souriants, non pas cette aimable déférence qui va de l'élève au maître et qui n'est plus de mise aujourd'hui, mais cet éclair de sympathie et de franche cordialité qui illumine ces réunions de détente où viennent fraterniser ceux qu'inspire un même idéal, qu'un labeur librement consenti enchaîne à la même tâche ardue, que hantent les mêmes soucis et les mêmes inquiétudes.

Dans cette atmosphère vivifiante, mon vieux cœur se sent rajeuni et revigoré, il bat à l'unisson des vôtres et il communique au même esprit et aux mêmes sentiments. Il déborde de reconnaissance pour toutes les attentions dont j'ai été l'objet et j'apporte mon tribut tout d'abord à votre Président d'Honneur, M. Stein, promoteur de tant d'œuvres hardies et généreuses, à MM. Meyers et Dehasse qui se sont faits avec tant de bonne grâce les interprètes des sentiments du Corps des Mines et du monde industriel, à tous les membres du Comité organisateur et de son dévoué Secrétaire, M. Venter, qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs efforts pour mener à bien leur entreprise.

Faut-il dire que mes mânes ont tressailli par anticipation à la lecture de cette flatteuse notice nécrologique, ornée d'un portrait où le talent de l'artiste s'affirme dans sa maturité en même temps que son humour légendaire.

Tous ces hommages suffisent et me confondent et, parce que j'ai trop peur qu'un refus ne vous soit un chagrin, j'aurais accepté un simple don symbole de votre affection. Vous avez outrepassé mes désirs en m'offrant ce cadeau dont la somptuosité atteste votre incommensurable générosité. J'en apprécie toute la valeur et l'appropriation.

Cette magnifique édition du traité d'Agricola, monument de l'état des sciences minérales à l'époque de la Renaissance, flatte le goût des chefs d'œuvre de l'antiquité que j'ai conservé de ma culture classique. J'en attends beaucoup d'agrément, il restera pour mes descendants un souvenir des plus précieux qu'ils garderont avec fierté. Vous avez honoré aussi mes filles de vos gracieusetés. C'est vous dire le surcroît de reconnaissance que je vous dois pour la grande joie que vous avez procuré à toute ma famille, rien que par l'annonce de cette manifestation, combien mes enfants se sentent honorés de votre aimable invitation, com-

la profession. Déjà alors, sa réputation avait débordé nos frontières, il était publiciste et s'était fait le champion de la théorie de l'explosibilité des poussières de houille. Cinq ans après, il était appelé à l'Administration Centrale, y créait le Service des Accidents Miniers et du Grisou et les Annales des Mines de Belgique, et me faisait le grand honneur de m'appeler comme adjoint.

Tout le monde connaît le rayonnement de son œuvre subséquente et nul plus que moi n'en a bénéficié.

A la même époque, deux faits d'une importance capitale dans l'histoire de notre industrie minière



Vue d'une partie de l'assemblée qui applaudit le Jubilaire après son discours.

bien ils sont heureux de pouvoir assister à ces assises dont ils retireront certainement de salutaires enseignements.

M. le Directeur Général des Mines,

Vous avez bien voulu retracer les étapes de ma carrière d'Ingénieur des Mines. Laissez-moi vous dire qu'elle a été pour moi un immense bienfait. Tout d'abord, quel merveilleux centre de formation pour une jeune recrue que le 1^{er} Arrondissement des Mines en 1893, où j'ai été accueilli par des chefs et des collègues ayant tous des chevrons de front, ayant vécu les catastrophes meurtrières de l'Agrappe, la Boucle, l'Escouffieux, et d'autres. Le dernier survivant de cette pléiade est notre collègue L. Legrand; c'est là que j'ai rencontré l'homme providentiel qui devait exercer sur mon avenir une influence décisive, Victor Watteyne, alors Ingénieur Principal, qui s'est fait mon éducateur, a guidé mes premières descentes dans chacun des quatre charbonnages du district de Dour, et mes premières enquêtes d'accidents, ne ménageant dans la suite ni ses conseils ni ses avis parfois sévères, il a su m'inculquer l'esprit de discipline, le respect sans borne de la dignité de

m'ont favorisé : en premier lieu, la découverte du gisement houiller de la Campine. J'ai été déchargé d'une partie de mes prestations au Service des Accidents, pour suivre la campagne des sondages et dépouiller les dossiers des demandes en concession, travaux d'un intérêt palpitant et qui m'ont mis en contact avec tous les chefs d'industrie intéressés. J'ai eu l'avantage de pouvoir suivre dans sa mission en Westphalie la Commission d'Etudes, présidée par J. Kersten, et qui comprenait des ingénieurs de toutes les Ecoles ; son objectif immédiat était l'étude des creusements de puits dans les morts-terrains aquifères.

En 1908, s'est posée devant le Parlement la question de la limitation de la durée du travail dans les mines. Faut-il dire qu'elle a suscité de vives controverses où l'on apportait de part et d'autre des raisons souvent d'ordre subjectif et sentimental. Ce Parlement a eu la sagesse, avant de prendre une décision, de vouloir s'éclairer sur les conséquences probables d'une réforme qui devait affecter tout le régime économique du pays, et il a organisé une vaste enquête orale et une consultation de personnes compétentes ; elle a rédigé un volumineux questionnaire embrassant la question

sous tous ses aspects, du juridique au technique et au commercial. Pour y répondre et arriver à des arguments convaincants, il fallait opposer au chaos des opinions des faits lumineux et des chiffres éloquentes, se rapportant à des cas nombreux et divers. Je ne serais jamais arrivé, pour ma part, à réaliser la tâche imposée dans les délais fixés si je n'avais été sérieusement secondé par tous les ingénieurs en chef des mines qui m'ont permis de fouiller leurs archives et m'ont signalé tous les charbonnages où je pouvais trouver des renseignements utiles. Tous les exploitants que j'ai consultés et visités ont mis à ma disposition bien des documents qu'ils ne sont pas d'ordinaire empressés de communiquer sur les rendements, les prix de revient, l'organisation du travail.

Je tiens à rappeler ici spécialement les charbonnages patronnés par la Société Générale de Belgique et je me souviens entre autres de ma visite aux Réunis de Charleroi où j'ai été piloté si aimablement par l'Ingénieur du fond E. Dessalles.

Si je me suis attardé un peu sur ces souvenirs, c'est parce qu'ils illustrent de façon saisissante les bienfaits de l'entente cordiale, de l'entr'aide entre tous les membres de la grande famille des Ingénieurs des Mines. A ces exemples, on peut ajouter d'autres tout récents. Lorsque le vent de nationalisation a soufflé de toutes parts, il n'a pas épargné la Belgique. Nous avons vu encore une fois s'affronter les opinions contradictoires, les unes radicales, les autres mitigées sous les étiquettes de concentration et de fusion. Il fallait s'entendre sur la meilleure manière de mettre à fruit nos réserves en combustibles. Pour résoudre le problème, M. le Directeur Général Meyers a constitué ces comités d'experts comprenant des géologues, des représentants de l'industrie, du Corps des Mines et des organisations ouvrières. Ces comités nous ont rendu le précieux service d'évaluer, avec la précision possible en cette matière, nos réserves utilisables, de proposer des fusions, des rectifications de limite, des amodiations. Quant à l'application de ces conclusions, nous avons eu la grande satisfaction de voir écarter les constructions imaginaires et retenir celles fondées sur les piliers solides de l'expérience, des prévisions rationnelles et des progrès possibles.

Messieurs, cet épisode vous rappellera ce que vous avez tous eu l'occasion d'apprécier maintes fois, c'est-à-dire dans quel esprit de justice, d'objectivité et de pondération, M. Meyers s'est toujours acquitté de ses difficiles et délicates fonctions de Directeur Général des Mines. Nous nous associons de tout cœur aux hommages qui viennent de lui être adressés à l'occasion de sa mise à la retraite et nous lui exprimons toutes nos félicitations et tous nos meilleurs vœux.

Mon cher Collègue A. Schlag,

En votre qualité de Doyen et de représentant de M. le Recteur, vous m'avez apporté les témoi-

gnages de sympathie de mes Collègues de la Faculté des Sciences Appliquées. Vous avez ravivé le souvenir des relations toujours cordiales, d'une collaboration étroite à la même œuvre, des encouragements reçus des autorités académiques, et spécialement de M. le Recteur Duesberg. Vous tous avez contribué à faire fructifier mon enseignement puisque les élèves du cours d'Exploitation des Mines sont d'autant plus aptes qu'ils ont mieux assimilé les principes des autres disciplines. Soyez-en remerciés.



Au cours de la réception, M. Denoël s'entretient familièrement avec ses anciens élèves. On le voit ici avec MM. Gottschalk et Nokin.

Qu'il me soit permis d'évoquer ici la mémoire des répétiteurs du cours : A. Renier, devenu Professeur et Directeur du Service Géologique, qui a rendu tant de services aux ingénieurs des charbonnages par ses études fouillées du gisement ; A. Breyre, qui a poussé si loin notre connaissance des explosifs et du grisou, qui a créé à l'Université ce cours facultatif de la Préservation des Accidents Miniers que professe aujourd'hui avec autorité M. Guérin.

Entre autres services, grâce à leurs relations, ils m'ont apporté une aide précieuse dans l'organisation des excursions à l'étranger qui nous ont laissé à tous de si joyeux souvenirs.

S'il faut parler professorat, en ce qui concerne l'art des mines, il est banal de répéter que ce sont les exploitants qui fournissent la matière des cours et que l'enseignement ne se conçoit pas sans la collaboration étroite de la Science et de l'Industrie. Il en a toujours été ainsi, mais jamais avec autant d'intensité et dans des conditions aussi exceptionnelles que celles du dernier demi-siècle. Quelle moisson d'observations et d'expériences nous avons récoltées dans l'exploration du gisement de la Campine, la création des nouveaux sièges d'extraction et leur prodigieux développement. Avec quel intérêt passionnant et quel réconfort, maîtres et élèves ont suivi l'évolution rapide des méthodes et des engins de toute espèce en vue d'accroître la productivité, de résoudre ce problème toujours angoissant de la main d'œuvre, de garantir la sécurité et l'hygiène. Quelle gloire

a rejailli sur l'École de Liège par toutes ces réalisations ! Vous l'avez tous constaté lors de tous les Congrès Internationaux des Mines auxquels vous avez apporté une importante contribution, et tout spécialement lorsque vous avez ici à Liège organisé ces Congrès de 1905 et de 1930 et ces visites à Wérister, au Hasard, à Maurages dont tous les participants étrangers ont été ravis.

Depuis lors, vous avez encore fait beaucoup de chemin, vous avez bénéficié du progrès des sciences auxiliaires, vous avez vu que la connaissance des phénomènes physiques et chimiques a été poussée si loin parce qu'elle s'appuie sur les mesures de certaines grandeurs. Vous avez introduit ces méthodes dans un milieu qui s'y prête peu, celui des chantiers du fond, les chronométrages, les prises d'essai et les analyses immédiates des atmosphères, les dynamomètres enregistreurs des mouvements et des pressions du terrain, ont donné des résultats tangibles, l'avenir vous en réserve d'autres peut-être surprenants. Vous avez conjugué vos efforts individuels avec ceux de ces Instituts d'Etudes scientifiques que sont les laboratoires de Frameries et de Hasselt, avec ceux d'Inichar, Centre d'informations et de recherches fécondes dirigé avec tant d'éclat et de succès par M. J. Venter. Sous son impulsion, les Annales des Mines et ses Bulletins techniques ont pris une ampleur jamais atteinte auparavant ; ils sont lus dans le monde entier ; ils m'ont évité dans ma retraite l'ennui de me sentir trop vieux dans un monde trop jeune.

Votre Comité ne tardera pas à établir le règlement du nouveau prix et à faire appel aux candidats. Les noms des lauréats seront inscrits dans le Palmarès de notre Université et de notre Association A.I.Lg. Leur exemple sera un stimulant pour ceux qui resteront dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus. Eux aussi auront une lourde

tâche, les mêmes problèmes à résoudre avec des difficultés accrues, il leur faudra affronter les attaques insidieuses ou brutales des éternels ennemis du mineur et nous ignorons de quelles forces ils disposent dans leurs repaires des grandes profondeurs. Une entreprise gigantesque est déjà en perspective, celle d'un nouveau siège de 7.000 tonnes en Campine. Malgré toutes les prévisions et précautions, elle se heurtera peut-être à des écueils inconnus. Mais l'homme ose de plus en plus et il triomphe de la nature.

Regardez donc l'avenir avec la conscience de la force que vous avez déployée jusqu'à présent. Vous avez connu les désastres de deux guerres et une crise économique d'une ampleur universelle, ces maux ne vous ont pas abattus. Vous avez réagi parce que vous avez une foi et un idéal, autrement dit une vocation.

Elle est si belle la vocation de l'Ingénieur des Mines qu'il faudrait un Termier pour la célébrer dignement. Gardez-vous donc de l'étouffer dans l'âme des jeunes en leur exagérant les servitudes de la profession. Un frémissement de malaise et d'inquiétude a été provoqué par certains incidents pénibles et certaines publications s'en sont fait l'écho. Que cela ne vous trouble point et ne vous obsède. Une crise de suspension, de méfiance serait la pire de toutes. N'écoutez pas ces voix désespérées qui gémissent dans le vent d'Ouest. Restez d'incorrigibles optimistes, indéfectiblement unis comme vous l'avez toujours été.

Comptez sur vous-même plus que sur le Trésor public qui ne donne rien pour rien. Vous connaîtrez des triomphes dont vous ne serez pas obligés de rendre compte à César.

Lorsque vous planterez le drapeau de l'École de Liège dans quelque palais des Congrès, vous pourrez dire comme Jeanne d'Arc à Reims : « Tu as été à la peine, il est juste que tu sois à l'honneur ».

Après ces discours, les participants se répandirent dans les salons de l'A.I.Lg. où eut lieu une très agréable réception. Les anciens élèves de M. Denoël purent ainsi lui témoigner individuellement leur sympathie et leur attachement. Un grand nombre d'entre eux se réunirent ensuite au cours d'un déjeuner amical, en entourant le vénérable Jubilaire et sa famille.

La souscription en vue de la constitution du « Prix Lucien DENOEL » a donné la somme de 258.000 francs. Elle permettra l'attribution de quelques prix de soixante mille francs, qui seront décernés en principe à raison d'un prix tous les trois ans et, pour la première fois, en 1957. Ce Prix sera attribué à un Belge ou à un étranger, auteur, comme il est dit ci-dessus, d'un travail en

rapport avec les matières enseignées par le Jubilaire, témoignant d'un véritable esprit scientifique et comportant une part importante d'originalité.

Les fonds seront administrés par l'A.I.Lg. et le Prix décerné par un Comité composé de sept personnes :

- le Professeur d'Exploitation des Mines de l'Université de Liège : Président ;
- le Directeur d'Inichar : Vice-Président ;
- le Secrétaire Général de l'A.I.Lg. ;
- un membre de la famille de M. Denoël, de préférence ingénieur des mines ;
- trois autres membres, ingénieurs de l'École de Liège choisis pour leur compétence et cooptés par les quatre membres permanents.